

Circonscription IEN GRENOBLE 5  
ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Affaire suivie par

Mme VERMEULEN-DELAET Ingrid

Téléphone

0476521726

Courriel

ce.0382091S@ac-grenoble.fr

Adresse

CHEMIN DE LA MAIRIE

38330

ST NAZAIRE LES EYMES

## PROCÈS VERBAL DU 1er CONSEIL D'ÉCOLE du 07/11/2024

### Présents :

Équipe enseignante : Mmes Vermeulen Delaet, Puech, Charbonnel et M. Le Bagousse.

Mairie : Mme Flamand.

ATSEM : Mme Terrier.

Parents d'élèves : Mmes Becker, Latraye, Meyer-Nigro, Morin, Wolff.

Excusés : Mme Morel (IEN), Mme Bombled (DDEN), M. Charpentier (Mairie), les membres du RASED, Mme Verdoja (Enseignante), Mmes Giarratano, Rodet et Tournoud (ATSEM), Mmes Niasse, Radier et M. Bard (parents d'élèves).

**Présentation et explication du rôle du conseil d'école / présentation et vote du règlement intérieur du conseil d'école : Voté et adopté à l'unanimité ce jour.**

### 1- Élections des représentants des parents d'élèves

Elles se sont déroulées le vendredi 11 octobre. Une seule liste était présente.

Nous remercions les parents pour l'aide apportée au dépouillement des voix et la mise sous enveloppe.

Le taux de participation est de 63,73%. L'année dernière, il était de 52,91%.

Tous les votes sont des votes par correspondance.

Les représentants des parents d'élèves élus sont affichés devant les portes de chaque classe ainsi qu'au niveau du panneau d'affichage extérieur.

Le taux de participation a augmenté de façon significative, certainement grâce aux quelques actions mises en place : expliquer aux parents la différence entre l'APE et les parents délégués, trombinoscope des parents élus (à renouveler cette année) ...

Ci-dessous le lien sur le rôle des représentants des parents d'élèves élus :

<http://www.education.gouv.fr/cid2659/les-parents-d-eleves.html>

### 2- Bilan de la rentrée 2024 et effectifs

La rentrée de septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe enseignante a travaillé ensemble pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. Le bilan est donc positif.

Cette année encore, il a été décidé d'accueillir parents et enfants de MS et GS devant la porte extérieure de leur classe.

Les parents et enfants de PS pourront rentrer dans l'enceinte de l'école le matin exclusivement.

#### Effectifs :

PS : 26 (dont 1 arrivée en janvier)

MS : 29

MS-GS : 24 dont 8 MS et 16 GS

GS : 24 (dont 1 arrivée en janvier)

Total : 103 élèves

Une prévision d'effectifs pour la rentrée 2025 avait été demandée par l'Inspection Académique avant les vacances de la Toussaint. Les inscriptions doivent se faire rapidement en mairie avec les pièces justificatives (justificatif de domicile de moins de trois mois, livret de famille et carnet de santé). La mairie délivra alors un certificat d'inscription. La mairie a accès au logiciel ONDE et elle peut ainsi préparer les inscriptions qui n'auront plus qu'à être confirmées par la directrice, ce qui est réellement une aide appréciable. La directrice invitera les familles de PS à une réunion de pré-rentrée en juin.

### 3- Primarisation

Les effectifs prévisionnels des deux écoles (maternelle et élémentaire) pour l'année 2025-2026 sont susceptibles de dépasser le repère académique fixé pour l'instant et amèneraient donc à une possible ouverture de classe.

Si les travaux se terminent comme prévu en juin, alors il y aura possibilité d'accueillir une classe dans les nouveaux

bâtiments de l'élémentaire. Sinon, une solution temporaire devra être trouvée dans l'attente de la fin des travaux. La décision d'ouverture de classe sera prise par le comité départemental en février 2025. La fusion des deux écoles serait pertinente, tant au niveau de l'équilibrage des effectifs entre la maternelle et l'élémentaire, qu'au niveau de la cohérence dans le suivi, la pédagogie et la mutualisation des moyens entre les deux écoles. Avis du conseil d'école : Malgré quelques réticences, les enseignants votent : pour ; la mairie comme les parents délégués ne s'opposent pas au choix des enseignants.

#### **4- Règlement intérieur de l'école**

Nous serons amenés à modifier le règlement intérieur des écoles au regard du décret 2023-782 du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'Education Nationale. A ce jour, nous ne pouvons pas encore faire voter la version modifiée lors de ce conseil d'école. En conséquence, nous mettrons en vote le règlement intérieur actuellement en vigueur. Dès que les textes seront parus et validés au niveau départemental, nous serons amenés à faire adopter ce nouveau règlement intérieur possiblement à un prochain conseil d'école.

Après lecture par les membres de conseil d'école, le règlement intérieur actuel est adopté à l'unanimité. Il sera donné aux familles dans la pochette de liaison avec la charte de la laïcité.

#### **5- Enfants à besoins particuliers**

##### **RASED** (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

Différentes formes d'aides sont proposées : pédagogique, rééducation, aide psychologique, soit individuellement soit en petits groupes. Le RASED peut intervenir soit en classe soit à l'extérieur de la classe.

Le RASED est constitué d'1/2 poste de maître E (maître spécialisé pédagogique) et d'une psychologue scolaire. Il n'y a pas de maître G (rééducation).

Le maître E intervient uniquement sur les CP/CE1. La psychologue scolaire intervient sur tous les niveaux de la PS au CM2.

Adresse mail rased : rased.bernin@ac-grenoble.fr ; Téléphone : 04.38.92.15.11

Adresse mail psychologue scolaire : psyen-rasedBernin@ac-grenoble.fr

#### **6- Sécurité**

##### **PPMS**

Nous avons effectué un exercice attentat intrusion à grande échelle (avec l'école élémentaire et le pôle enfance jeunesse) lundi 14 octobre avec notre système d'alarme à l'aide de la balise Athéna. Cet exercice s'est très bien passé. Les élèves des 4 classes se sont confinés.

Nous ferons également un exercice de confinement (pour risques majeurs) courant de l'année scolaire.

##### **Incendie**

Un exercice incendie a été mené le lundi 23 septembre lors du temps de récréation à 11h. Nous constatons toujours une difficulté pour entendre l'alarme de la cour lorsqu'il y a trop de bruit.

Deux autres exercices incendies seront menés dans le courant de l'année scolaire.

#### **7- E3D : développement durable**

Lors de la campagne 2023-2024, nous avons été labellisé au niveau 1 (engagement) par la commission académique.

Le dossier que nous avons monté et proposé a laissé apparaître un engagement dans l'EDD par une démarche d'école à travers les actions développées.

Les points forts sont essentiellement observés sur le choix des ODD (Objectifs de Développement Durable), en cohérence avec les actions menées, la richesse des projets engagés et le lien avec le projet d'école.

Pour approfondir l'engagement fort de l'ensemble de l'école et obtenir le niveau 2, les points suivants gagneront à être approfondis :

- la mise en place d'un comité de pilotage EDD multi-acteurs pour travailler la structuration de la démarche, le pilotage et l'évaluation des actions avec les partenaires ;
- la mise en place d'éco-délégués ;
- engager une réflexion en équipe sur les liens entre les actions menées et les apprentissages des élèves ;
- évaluer les apprentissages sur les compétences du socle et EDD au regard des ODD qui ont été identifiés.

L'objectif premier est que les élèves soient au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs de la transition écologique.

La démarche présente de nombreux intérêts pour notre établissement :

- Développement d'une culture du développement durable et solidaire partagée par l'ensemble des acteurs ;
- Cadre d'engagement des élèves ;
- Implication des familles ;
- Développement d'une dynamique partenariale et d'une ouverture sur l'extérieur ;
- Mise en cohérence des différents parcours éducatifs ;

- Approche pluridisciplinaire par une pédagogie de projet

#### GRILLE DE POSITIONNEMENT SELON LES CRITERES DE CHAQUE NIVEAU DE LABELLISATION D'ECOLE / D'ETABLISSEMENT

	<b>EDD sans labellisation E3D</b> L'école/établissement met en œuvre l'EDD mais sans s'inscrire dans une démarche globale de développement durable.	<b>Label E3D niveau 1 = Engagement</b> Il reconnaît la volonté de l'équipe de s'engager dans la démarche et constitue une première étape vers une démarche globale. Il permet d'identifier des axes d'évolution, inscrits dans une démarche d'acculturation de toute la structure.	<b>Label E3D niveau 2 = Approfondissement</b> Il reconnaît la mise en œuvre d'une stratégie exigeante dans l'école/établissement. Celle-ci s'adresse à tous les élèves, en leur proposant des occasions concrètes de comprendre les enjeux du DD et en faisant référence à plusieurs ODD, mobilisant différents champs disciplinaires ou de formation.	<b>Label E3D niveau 3 = Expertise</b> La démarche E3D fait partie intégrante du pilotage de l'établissement. Le comité de l'EDD organise les plans d'action avec les élèves éco-délégués et les partenaires selon des axes prioritaires identifiés pour améliorer la performance de la structure en matière environnementale et la réussite des élèves.
<b>ECOLE / ETABLISSEMENT</b>	Des actions EDD sont mises en œuvre mais la démarche n'est pas inscrite au projet d'école ou d'établissement.	La mise en œuvre d'une démarche E3D, comportant plusieurs projets, est inscrite dans le projet d'école/d'établissement adopté par le conseil d'école ou d'établissement.	Un comité de l'EDD est créé, qui définit, actualise et coordonne un plan d'action de l'école ou de l'établissement, évalué chaque année. Il rédige un bilan annuel en associant concrètement les éco-délégués et leur référent.	Le fonctionnement de l'école/établissement est modifié et l'amélioration de ses performances lui permet d'afficher sa contribution à un développement durable.
<b>PERSONNES IMPLIQUEES (SCOLAIRES, CATEGORIES DE PERSONNELS, PARTENAIRES)</b>	Il n'y a pas de partenaire identifié.	Au moins un partenaire extérieur à l'école/établissement est associé à ce projet.	Plusieurs catégories de personnels sont impliquées dans la démarche (personnels de gestion, entretien, enseignement, vie scolaire), élaborée par des groupes de travail thématiques avec chacun un ou plusieurs animateurs. Les parents d'élèves peuvent être sollicités. Le partenariat est diversifié et consolidé.	Les élèves et particulièrement les éco-délégués, sont engagés avec tous les personnels dans des actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs. Le comité de l'EDD organise les plans d'action avec les élèves éco-délégués et les partenaires selon des axes prioritaires identifiés.
<b>PLACE DE L'ELEVE</b>	Les actions EDD sont uniquement à l'initiative des enseignants et les élèves impliqués sont peu nombreux.	Les élèves participent à des actions concrètes et produisent des ressources pour l'école/l'établissement.	Les éco-délégués de classe et d'école ou d'établissement sont identifiés et acteurs dans les instances. Le plus grand nombre des élèves est investi dans le plan d'action.	Tous les élèves de l'école/l'établissement sont impliqués dans l'EDD au cours de leur scolarité dans l'établissement.
<b>LIEN AVEC LES ODD</b>	Aucun lien n'a été établi avec des ODD.	Le ou les projets concernent au moins un ODD identifié.	Plusieurs projets éducatifs sont concernés et évoquent plusieurs ODD.	Un projet de déploiement pluriannuel est mis en place pour couvrir le plus grand nombre des ODD dans le cadre de l'Agenda 2030.
<b>MISE EN ŒUVRE ET CONTINUITÉ</b>	Les actions EDD sont isolées les unes des autres, sans lien explicite entre les actions, les projets et les programmes.	Les contenus des projets s'articulent avec des contenus disciplinaires, et la démarche comprend au moins un projet éducatif ou une action menée en démarche de projet.	La démarche s'appuie sur un projet de formation pluriannuel des personnels engagés, tant sur le plan technique que sur le plan éducatif ou disciplinaire.	Une stratégie de pérennisation de la démarche est mise en place afin d'assurer la pérennité et la continuité des projets.
<b>COMMUNICATION ET VALORISATION</b>	Il n'y a pas de communication particulière sur les actions EDD.	Les élèves produisent des supports de restitution du projet.	Les actions menées sont valorisées et publiées par des canaux de communication interne et externe à l'école/établissement.	La démarche s'appuie sur l'évaluation des compétences des élèves engagés dans des projets EDD pour valoriser leurs initiatives et identifier leurs compétences citoyennes.

Pour conclure, le travail se poursuivra donc dans ce domaine avec une progression pluriannuelle.

#### 8- Présentation des comptes de l'école

##### BILAN FINANCIER 2024 (coopérative générale)

DEPENSES	COOPERATIVE	RECETTES	
Matériel scolaire collectif	Peinture collective ODMP Wilalex 303 €	Mairie	3396€
	Confettis 23,65 € Matériel cuisine 14,54 € Déguisements carnaval 318,23 € Livre + CD spectacle 13€		
Sorties projets	Atelier théâtre 4 classes 4090€	Subvention ENS	1605€
	Spectacle de Noël « La note de Scott » 550€ Sorties ENS 3 classes 1980€ Sortie Saint Maximin 4 classes 1255€ Planétarium 4 classes 552€		
	Total= 9099,42 €		Total = 6019€
TRANSPORT	2964,82€ dépensé (au lieu des 3631,67 prévus dans le budget)	Mairie	2964,82€
NATATION		Mairie	839€
Fournitures scolaires et charges non éducatives (timbres, pharmacie...)	Fournitures scolaires 6420 € Clips fixation 64,95 € Pharmacie 229,8 € Fêtes et achat conseil école 207 € Total : 6921,75 €	Mairie	6420€
Investissement	60 gobelets biosourcés (MANUTAN) 218,83€ 3 lots de 2 tables carrées Atlas (MANUTAN) 799,08€ 1 déchiqueteuse (LACOSTE) 278€	Mairie	218,83€ pour 60 gobelets biosourcés (MANUTAN) 799,08€ pour 3 lots de 2 tables Atlas (MANUTAN) 278€ pour une déchiqueteuse

Total : 1295,9 1€

(LACOSTE)

Total : 1295,91 €

L'APE va donner à la coopérative la somme de 3131,84 € pour l'année scolaire 2024-2025. En septembre 2023, l'APE avait versé 3015,76€.

Cet argent servira à payer une partie des projets de l'année.

100 € par classe sont versés en plus par l'APE pour les cadeaux de la fête de Noël (soit 400€ au total).

**One premium** : L'école remercie la mairie pour la prise en charge de l'abonnement One premium pour l'école maternelle sur 3 ans.

#### La coopérative de chaque classe :

Elle n'est pas obligatoire. Cependant, nous avons constaté qu'une douzaine de familles n'a pas participé cette année, contrairement aux années précédentes (participation de l'ensemble des familles).

Malheureusement, les frais bancaires ont considérablement augmenté cette année et nous serons peut-être susceptibles de faire moins de sorties propres à chaque classe.

En dépense : les sorties propres à la classe, des petits achats et l'assurance OCCE/MAE de 2,25 € par élève.

En recette : la vente des photos de classe et la participation des familles à la coopérative de 17 € pour un enfant, 25 € pour 2 enfants.

#### **9- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Le travail portera sur les fondamentaux (français et mathématiques).

Elles se feront en groupes restreints et ciblés d'élèves de MS et de GS soit rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou bénéficiant d'activités dont les compétences sont en lien avec les axes du projet d'école.

Organisation : les lundis, mardis et jeudis de 13h à 13h30, de 16h30 à 17h et de 17h à 17h30.

#### **10- Projets et sorties/classe**

a- Projets de l'école :

##### Axe culturel

- Projet Grand Nord : pour toutes les classes : suivi sur l'année d'un explorateur polaire en chien de traîneaux, Sébastien Dos Santos Borgès pour un coût de 2300€ (2 ateliers lors de la venue des chiens de traîneaux le lundi 10 mars : atelier handler – préparation des chiens et atelier coureur des bois – comment résister au froid, installer une base polaire, faire un feu sur la banquise, se diriger.  
  
Suivi également du Commandant du brise-glace Le Charcot, Etienne Garcia, à travers son expédition en mer Baltique puis au nord-ouest Groenland. Echange avec une école groenlandaise du village Kullorsuaq.
- Chorale pour l'ensemble de l'école qui commence maintenant, après les vacances de Toussaint.
- Natation : pour tous les GS, 10 séances du mardi 3 juin au vendredi 20 juin les après-midis. Nous avons actuellement 9 parents qui ont ou vont passer l'agrément.
- Spectacle à l'école : « Les Z'arbres » – Cie Virgule, vendredi 29 novembre matin pour l'ensemble des 4 classes pour un coût de 720€.
- Spectacle espace Paul Jargot : ciné-concert « Nuages » pour les 4 classes le jeudi 28 mars pour un coût de 721€.
- Sorties bibliothèque : pour les GS entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 10 décembre ; pour les MS durant la période 4 sur un temps d'APC ; visite de la bibliothèque dans la classe avec lecture de contes et animation de raconte-tapis le mardi 14 janvier pour les classes 1 et 2 et le mardi 28 janvier pour les classes 3 et 4 ; visite de la bibliothèque en classe entière avec lecture albums et choix de livres pour la classe les mardi 13 mai (classes 1 et 2) et 27 mai (classes 3 et 4).  
  
Participation au festival Giboulivres pour la classe 1 avec venue probable d'un auteur dans la classe.
- Fête du court métrage : en lien avec la bibliothèque de Saint Nazaire les Eymes. Pour les 4 classes entre le 18 et le 25 mars matin.

Développement durable : Labellisation de l'école maternelle niveau 1 (engagement). Le label E3D (école en démarche globale de développement durable) procède d'une démarche qualité et permet de valoriser et amplifier l'effort de l'école. Il donne droit à utiliser le logo « E3D » sur tous les courriers de l'école et à l'afficher dans nos locaux mais aussi à disposer d'un accompagnement renforcé de l'école.

- Jardinage en période 1 et période 5.
- Plantations d'arbres avec l'ONF : lundi 18 novembre matin à Saint Nazaire les Eymes – plantations d'arbres et animations.
- Ramassage des déchets : tout au long de l'année, ramassage des déchets autour des 2 écoles.

- Projet « On va en voir de toutes les couleurs ! » et développement durable : inscription à un défi scientifique proposé par le groupe départemental Sciences et EDD pour la classe de MS (constituer une palette de couleurs ou nuancier avec le plus de couleurs possibles, en utilisant uniquement ce que vous trouverez dans les jardins, les parcs, la nature ou même dans votre cuisine. Vous devrez ensuite produire une production artistique (2D ou 3D) utilisant les couleurs de la palette) – date limite de dépôt le vendredi 18 avril et finale le vendredi 16 mai.
- Projet intergénérationnel : calendrier de l'Avent inversé avec les personnes du 3<sup>ème</sup> âge de Saint Nazaire les Eymes. Salle Cartier Million réservée le lundi 16 décembre.

Les familles seront prévenues fin novembre de la date à laquelle l'enfant devra amener son petit présent (fabriqué mais pas acheté).

Des affiches faites par les enfants pourront être placardées à différents endroits de la commune.

- Projet Vigie Nature Ecole : projet de la classe de MS tout au long de l'année. Découverte de la biodiversité de leur environnement et compréhension des enjeux liés à son érosion. Les élèves sortiront régulièrement dans la cour de l'école et participeront à une étude scientifique en relevant des données exploitables scientifiquement :
  - Tout au long de l'année, travail sur les oiseaux du jardin : l'objectif est de fournir aux scientifiques de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) des données sur la présence et l'abondance des oiseaux et de permettre d'étudier les effets du climat, de l'urbanisation et des pratiques agricoles sur la diversité des oiseaux communs. Les enfants pourront apprendre à reconnaître les oiseaux et observer leur comportement.
- Participation des élèves de GS au courseton le vendredi 11 octobre au profit de l'UNICEF ; les élèves de GS ont participé au courseton avec les élèves d'élémentaire. Ils ont couru 6 minutes.

#### Sorties par classe : **Thème les pôles et les océans (culture, faune et paysages) / Développement durable pour les 4 classes**

- Sortie raquettes au Col de Marcieux avec Belledonne en Marche les lundi 17 février (classes de MS et MS-GS) et mardi 18 février (classes de PS et GS). Pour un coût de 800€.
- Sorties ENS (Espaces Naturels Sensibles) des 2 classes de GS et MS-GS : au Col de Porte – Forêt Domaniale de Chartreuse en avril et en mai au parc des Écoutoux de Saint Nazaire les Eymes sur le thème de la vie de l'arbre et les différentes essences avec plantations et création de land'art. Le tout pour un cout d'environ 1020 € (tarif à préciser).
- Sortie Poubel'art avec Belledonne en Marche les lundi 12 mai (classes de PS et GS) et mardi 13 mai (classes de MS et MS-GS). Pour un coût de 760€.
- Sortie des 4 classes – sortie à la journée au Col de Marcieux avec Belledonne en Marche (thème « Feuillus et conifères ») le vendredi 20 juin pour un coût de 1060€.
- Mini olympiades (4 classes) en fin d'année (date à préciser).
- Correspondance scolaire de la classe 3 avec une classe de la French Australian Preschool à Canberra (Australie) jusqu'aux vacances de Noël. Celle-ci avait déjà débuté en fin d'année scolaire. Elle s'est poursuivie du fait de la présence cette année de 13 anciens élèves.

#### Fêtes de l'école :

- Fête de Noël : mardi 17 décembre après-midi à l'école avec les cadeaux de l'APE pour la classe et le passage du Père Noël. L'après-midi se finit avec un goûter collectif dans la salle de motricité.
- Fête des rois : vendredi 31 janvier après-midi à l'école avec le partage commun des galettes et des brioches dans la salle de motricité / invitation des grands de la crèche et des CP de l'élémentaire.
- Carnaval : à l'école lundi 14 avril matin ; déguisements sur le thème Océans et pôles, flashmob et partage d'un goûter avec les parents dans la cour de l'école.
- Fête de fin d'année : à l'école mardi 1<sup>er</sup> juillet ; exposition arts plastiques, chorale, diaporama et goûter partagé avec les parents.

#### 11- Intervenants extérieurs en milieu scolaire

Toute personne susceptible d'apporter sa contribution aux activités d'enseignement peut être autorisée à intervenir, **de façon ponctuelle et bénévole** et **sous la responsabilité du professeur concerné**, dans le cadre d'une activité prévue par le projet d'école ou par le projet d'établissement.

Les intervenants bénévoles, notamment les parents d'élèves, doivent recevoir une autorisation écrite pour intervenir pendant le temps scolaire.

Dans le premier degré, cette autorisation est délivrée par le directeur d'école. Elle intervient après avis du conseil des maîtres et information de l'inspecteur de l'éducation nationale. Elle est valable pour l'année scolaire en cours et doit être renouvelée chaque année.

Un mail sera donc envoyé à l'Inspectrice de l'Education Nationale avec la liste des parents bénévoles qui interviendront

de façon ponctuelle pour la période (le mail doit être envoyé en fin de période pour la suivante ou au début de la période concernée).

### **12- Réunions individuelles avec les parents de mi-année**

Les réunions individuelles de mi- année se feront en février-mars. En effet, la 1<sup>ère</sup> période est consacrée à la remise en route pour les élèves puis un temps d'apprentissage suffisamment long sera nécessaire avant qu'ils soient évalués en janvier/février.

### **13- Projets de l'APE**

- Marché de Noël le dimanche 8 décembre.  
Participation de l'école maternelle aux calendriers et fabrication de sablés de Noël.
- Loto Bingo en février.
- Carnaval le 22 mars après-midi.
- Course d'orientation le 17 Mai.
- Fête de fin d'année le 27 juin.

#### ***Prochain Conseil d'école maternelle :***

- Le mardi 18 mars à 18h00 à l'école.

#### ***Prochain Conseil d'école élémentaire :***

- Le lundi 17 mars à 18h15 à l'école maternelle.

#### ***Prochain Conseil d'école primaire (maternelle et élémentaire) :***

- Le mardi 3 juin à 18h00 à l'école maternelle (salle de motricité – à réserver).

Signature du directeur, président :  
Mme Vermeulen-Delaet



Signature du secrétaire :  
Mme Puech

